

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

Band: - (2000)

Heft: 4

Vorwort: Editorial : chère lectrice, cher lecteur

Autor: Mezger, Martin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

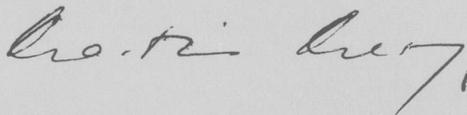
Chère lectrice, cher lecteur,

Personne ne le clame tout haut, pourtant il en est bien ainsi : la situation financière de la Confédération évolue favorablement. Bien sûr, il n'y a pas lieu de manifester des débordements d'enthousiasme, mais encore moins de se plaindre en permanence.

La situation financière a évolué, mais pas le climat qui prévaut autour des assurances sociales. Quel que soit le sujet abordé, le débat ne peut se départir de cette réalité qu'il n'y a pas d'argent pour les solutions sociales. Cette idée fixe s'est muée ces dernières années en un véritable refrain dans tous les débats sociaux. Il faut s'en défendre. Répété constamment, il ne gagne rien en vérité. A un moment où l'Etat dispose vraiment d'argent, il est permis de lui demander ce qu'il en fait.

Pro Senectute maintient son identité de Fondation sociale. Elle s'engage à ce que l'Etat social conserve son niveau actuel, par exemple du côté de l'AVS. Et si de nouvelles questions surgissent, qu'on leur trouve des solutions véritablement sociales, comme par exemple l'assouplissement de l'âge de la retraite. C'est pourquoi Pro Senectute ne cache pas son scepticisme, lorsqu'on lui présente l'Etat plus pauvre qu'il n'est en réalité. Nous en sommes profondément convaincus : l'Etat social pose la question de la volonté politique, mais non de sa trésorerie.

Bien cordialement.



Martin Mezger, directeur Pro Senectute Suisse

L'air du temps

Entre le passé et l'avenir

Où se situe notre octogénaire fondation en cette fin de siècle ? Martin Mezger, directeur de Pro Senectute Suisse a esquissé une rétrospective et porté son regard vers l'avenir à l'occasion de la récente assemblée de fondation à Schaffhouse, que présidait la conseillère fédérale Ruth Dreifuss.

L'histoire sociale a profondément marqué la fondation et son développement, constate tout d'abord M. Mezger dans sa rétrospective. A l'origine, le portrait diffère sensiblement d'aujourd'hui : la pauvreté frappait la population âgée de manière inimaginable. Peu à peu, l'édifice de la sécurité sociale s'est construit, pas au hasard, ni de manière déterministe, mais bien en réponse à la volonté politique de la population.

Dans le domaine de la vieillesse, Pro Senectute a joué deux rôles. Tout d'abord en tant que pionnière, elle a aidé d'innombrables personnes âgées en proie à des difficultés matérielles aiguës. D'emblée, la fondation s'est engagée en faveur d'une assurance-vieillesse publique. Ses responsables avaient bien compris que, par delà l'aide individuelle, la société avait besoin d'un réseau social public solide.

Plus tard, Pro Senectute a changé de rôle, se muant en dispensatrice de services. Passé le temps des pionniers, plusieurs tâches sont revenues à l'Etat. Par le biais de ses prestations professionnelles et de service, la fondation se transformait en une sorte de quatrième pilier de la prévoyance-vieillesse, comme notre président d'honneur, l'ancien conseiller fédéral Hans Peter Tschudi l'a relevé un jour fort opportunément.